Sol et Civilisation

LA LETTRE

ISSN. 1252-9417

Agriculture, Société, Territoires

Des liens porteurs de richesses, des exemples concrets de réussite

Synthèse du colloque organisé à Rodez avec le groupe de Camboulazet
15 avril 2005

L'agriculture face à la société, le cadre d'un débat 3-4
Groupe de Camboulazet

Un produit de terroir qui valorise un territoire 5-6
L'exemple de l'Appellation d'Origine Contrôlée MARCILLAC
Patrick AUREJAC, Viticulteur à Marcillac
Bernard CAZALS, Président d'UNICOR

Le parcours d'une coopérative agricole vers une coopérative de territoire 7-9
L'exemple de la SICASELI
Dominique OLIVIER, Directeur de la SICASELI

Un processus d'adaptation de l'agriculture à de nouveaux enjeux de territoire 10-12
L'exemple de la ville nouvelle de Sénart
Didier CHRISTIN, Auditeur patrimonial

Agriculture, Société, Territoires : quelques éléments de synthèse et de prospective 13-14
Groupe de Camboulazet

N° 28 Juillet 2005

En créant Sol et Civilisation, Raymond Lacombe en fit, par nécessité, une structure parisienne. C'était en 1991, au lendemain de la manifestation des Terres de France.

Il voulut aussi lui donner des bases locales car sa volonté était d'aider les militants, les responsables économiques, civiques, disséminés dans les départements à échanger sur le devenir de notre société.

Préoccupés par la marche quotidienne des institutions qu'ils animent, beaucoup d'entre eux n'ont pas le temps d'anticiper et de se projeter dans l'avenir, ce qui contribue à fabriquer des attitudes corporatistes, des sectarismes, des découragements, parfois des luttes néfastes pour le pouvoir d'influence.

Ainsi, dans sa mairie de Camboulazet, il rassemble quelques amis aveyronnais, acteurs de la vie du département, et forme le groupe de Camboulazet .

Sa conviction, la nôtre, est que l'équilibre de notre société se forgera avec des hommes responsables sur leur territoire. Pourquoi l'augmentation du niveau de vie, le progrès, rendent les hommes toujours plus maussades, alors que chacun aspire à plus de bonheur ?

Comme l'a clairement exprimé Michel Ledru dans son introduction, les solutions ne pourront pas être que techniques, les hommes ont besoin de s'exprimer, les relations entre les hommes sont toujours à reconstruire.

La responsabilité, la solidarité, le sens du bien commun, la gestion des richesses naturelles sont aujourd'hui des valeurs malmenées.

Retrouvons la relation de l'homme au territoire, au vivant, organisons différemment la vie économique des territoires, veillons à la vie locale où l'homme est connu.

A Rodez, la préoccupation de cet hiver 2005 se situait dans la recherche d'une ligne forte pour orienter l'agriculture. En effet, on note une certaine désespérance, le départ de nombreux agriculteurs, des propos peu élogieux à leur égard et, dans ce désordre, beaucoup recherchent une solution individualiste. C'est la course à plus d'hectares, plus de primes, une bataille sans but à long terme. Le pacte conclu avec la société dans les années 60 est dépassé. Quel nouveau pacte pouvons nous, ensemble, reconstruire ? Celui qui dépend seul du marché ? Certainement pas !

Quels seraient alors les éléments d'un nouvel élan ? Le terroir, le vivant, la qualité des produits, une nouvelle vision de la nature s'imposent, et peut-être à partir de là de nouveaux emplois vont se créer. Il faut apporter une réponse aux préoccupations des citoyens, de même il faut les amener à comprendre et partager nos contraintes et nos préoccupations.

Certains sont précurseurs, proposent des pistes nouvelles. Il y a de multiples expériences. Nous voulions leur donner la parole.

C'est l'exemple du vin AOC de Marcillac, un territoire porteur d'une identité forte.

C'est l'exemple de la « Sicaseli » du Lot où la coopération agricole trouve un souffle nouveau en s'adressant à tous les habitants, en créant des services ouverts à tous.

C'est aussi un nouveau dialogue établi entre ruraux et urbains dans la nouvelle ville de Sénart, en région parisienne.

Le pacte nouveau de l'agriculture avec le reste de la Société ne se construit pas avec des règlements, mais il s'invente tous les jours avec tous les hommes, sur le terrain.

Marie-Thérèse Lacombe
Groupe de Camboulazet

L'agriculture face à la société, le cadre d'un débat

Introduction par le groupe de Camboulazet
et Guillaume Dhérissard, Sol et Civilisation

Au cours des années 60, avec les lois d'orientation de l'époque et la mise en place de la première PAC, jusqu'au début des années 80, il y a eu entre les agriculteurs et la société une convergence d'intérêts. Au lendemain de la guerre, la société attendait de son agriculture une production abondante et bon marché qui lui ferait définitivement oublier les périodes de disette et de rationnement qu'elle venait de vivre. Plus tard, dans les années 70, l'agriculture devait fournir à l'agro-industrie les matières premières nécessaires à son essor.

Parallèlement, la production agricole, excédentaire dans certains secteurs, devenait, grâce à l'exportation, un élément économique et une arme diplomatique d'importance dans le rapport de force avec les Etats-Unis. Cette évolution a eu d'autant plus d'écho qu'elle s'accompagnait, en retour, pour l'agriculture, d'une véritable reconnaissance de secteur économique pour la balance extérieure et, pour les agriculteurs, d'une promotion sociale et d'une amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

A partir des années 80, le projet montre ces limites. Il n'est plus un lien fort pour la profession agricole comme pour la société.

La modernisation agricole s'est accompagnée de façon accélérée de la chute du nombre des exploitations. Elles n'ont cessé de diminuer ces vingt dernières années, elles ont encore fondu de moitié : on en comptait en 1980 près de 1.3 millions, elles sont aujourd'hui près de 650 000. Cette saignée sociale est vécue difficilement par tout un monde qui voit de plus en plus les jeunes quitter les campagnes, sa population vieillir. La profession est désormais réduite à la portion congrue, elle ne représente plus que 4 % des emplois totaux. Cette évolution s'est également accompagnée d'une baisse régulière, en valeur absolue, du prix des produits agricoles utilisés dans des filières où la valeur ajoutée est aspirée vers l'industrie de transformation et la distribution. Confrontés à un marché de plus en plus ouvert, les agriculteurs ont dû sans cesse améliorer leur compétitivité. L'agriculture s'est largement technicisée et spécialisée.

Parallèlement, la société ne reconnaît plus cette nouvelle agriculture. Des incidences sur l'environnement et les crises alimentaires récentes ont ébranlé la confiance qui régnait alors. Les effets de la modernisation, la dimension des matériels, l'importance des troupeaux, l'utilisation de produits industriels et chimiques, l'arrasement de talus et de haies, apparaissent, à la société, trop éloignés de l'image bucolique et pastorale qui était celle de l'agriculture il y a moins d'un demi siècle. Le citoyen est devenu un consommateur exigeant. Au-delà de la quantité et du prix, il exige des produits sains, bons, divers, à toute époque. Alors que la consommation directe des produits agricoles a pratiquement disparu, remplacée par des produits transformés, cuisinés, surgelés, le consommateur continue d'interpeller l'agriculteur sur sa façon de produire et d'occuper l'espace.

Au niveau local, dans les territoires ruraux, l'agriculture n'est plus le seul pôle économique structurant. Le développement des transports et l'émergence de la société des loisirs a changé la physionomie des campagnes. Elles sont devenues également des espaces récréatifs, de tourisme, et deviennent de plus en plus souvent un espace consommé par des ex-urbains en mal de calme et de tranquillité. Les conflits d'usage ne manquent donc pas d'apparaître.

Le contexte économique et géopolitique mondial n'est également plus le même. L'agriculture, traitée comme les autres secteurs économiques, n'est plus un élément isolé du commerce international. Même si le volet agricole reste souvent un levier de négociation dans des bras de fer plus généraux, il n'en reste pas moins que le système européen, qui repose sur des exploitations à dimension familiale, est mis à mal.

Ainsi, en dépit des efforts des agriculteurs (qualité des produits, responsabilité environnementale), les liens de l'agriculture et de la société ne sont pas totalement satisfaisants. Nous vivons désormais dans une société de satiété urbaine, consommatrice

d'espace et de loisirs. L'agriculture est pour sa part de plus en plus confrontée aux vents des marchés, à la pression réglementaire, aux exigences de l'aval des filières. Le dialogue n'est pas simple, les perspectives parfois floues ; Bref l'équation est complexe. Est-elle pour autant devenue insoluble ?

C'est pour apporter une contribution à cette question, que le groupe de Camboulazet et Sol et Civilisation ont souhaité, au cours de ce colloque, analyser de façon pragmatique ce que se passe et ce qui va se passer entre les agriculteurs, les autres acteurs et les habitants d'un territoire donné.

Trois territoires ont été choisis, dans des contextes très différents : rural, péri-urbain, urbain, de manière à cerner, le plus globalement possible, la problématique de la relation agriculteur-société au niveau de proximité qu'est le territoire.

Le groupe de Camboulazet

« Dépasser le quotidien pour réfléchir à l'avenir, se dégager de l'action pour la resituer dans des perspectives élargies, nous en avons tous besoin. Plus que jamais des lieux de rencontre et de réflexion s'imposent. Le paysan, l'homme de tous les terroirs, doit réfléchir et agir avec les autres ruraux : artisans, commerçants, PME, PMI, professions libérales, salariés, ... Nous devons retrouver un sens commun à notre propre développement. Autour d'une équipe d'animation qui en a pris l'initiative, mais qui est à parfaire, nous voulons organiser, dans le département de l'Aveyron, quelques rencontres, où chacun pourra s'exprimer, amener son expérience et approfondir ses idées communes : le groupe de Camboulazet »

Raymond Lacombe.

Depuis le départ de Raymond Lacombe, ses amis ont décidé de poursuivre cette démarche d'écoute et de réflexion. Rapidement la décision est prise d'associer des jeunes. Ainsi, le lycée agricole de La Roque à Rodez devient partenaire. Lors des conférences organisées, une ou plusieurs classes ont à charge l'animation d'une partie de la journée. Les professeurs et les élèves s'impliquent très fortement et leur travail est particulièrement apprécié. Le lycée de La Roque met également ses locaux à disposition pour l'organisation des conférences. L'accueil y est toujours chaleureux et les échanges avec les étudiants fructueux. Enfin, les Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron sont très actifs dans le choix des thèmes retenus et dans la préparation des conférences.

- Campagne 2004 – 2005 : Paysan-Société : vers un nouveau pacte
  Agriculture et société : des attentes réciproques ?
  Agriculture et Société : Qu'en disent les médias ?
  L'agriculture, facteur de renouveau pour les territoires ?

- Campagne 2003 – 2004 : La PAC change de CAP : Où allons-nous ?
  Projection du « Défi paysan »
  Présentation des nouveaux pays membres de l'Union Européenne
  La nouvelle PAC : principes et conséquences

<u>*Extrait de la charte du Groupe de Camboulazet*</u>

« Favoriser le développement socio-économique harmonieux du rural en aidant chacun, par une démarche citoyenne, à participer à sa construction collective.

Créer des lieux d'échanges et de débats afin de rompre l'isolement et de susciter des comportements citoyens.

Donner du sens à l'engagement et à l'action collective par une démarche d'éducation vers le plus grand nombre.

Rappeler que l'économie et l'entreprise sont au service de l'homme.

Susciter une démarche de ressourcement et de recherche d'éthique commune fondée sur les différents textes de la déclaration des droits de l'homme concernant les droits et devoirs imprescriptibles de la personne humaine.

Permettre à tous, hommes et femmes qui se reconnaissent dans les fondements humanistes de cette charte, de pouvoir débattre et participer, dans une attitude d'écoute et de respect des opinions de chacun.

Aider chacun, au sein du groupe, à aborder tout problème qui se pose à la société d'aujourd'hui. »

Un produit de terroir qui valorise un territoire

L'exemple de l'Appellation d'Origine Contrôlée MARCILLAC

Présenté par Patrick Auréjac, viticulteur à Marcillac et Bernard Cazals président de la Coopérative UNICOR

Rapporté par Roland Salles, groupe de Camboulazet

La relance du vignoble de Marcillac dans les années 60 et le pari de la qualité qui débouchera sur l'AOC en 1990, contribuent à revitaliser un territoire rural aux portes de Rodez.

Seule la vigne peut remplacer la vigne...

Marcillac, vignoble au passé prestigieux, comptait plusieurs milliers d'hectares de vigne à la fin du 18ème siècle. La crise du phylloxéra, la guerre de 14-18 et le manque de main d'œuvre ont précipité le déclin du vignoble. Mais ce sont les gelées de 1956 et la fermeture des mines de Decazeville en 1960, débouché essentiel du vin de Marcillac, qui ont failli aboutir à sa totale disparition.

Les viticulteurs alors découragés tentent de se reconvertir dans l'élevage qui représente pour le département une espérance de développement. Mais le relief et le microclimat propre à cette région du vallon de Marcillac conviennent peu à la conduite des troupeaux et à la révolution fourragère. Les conclusions des études techniques réalisées par la Chambre d'Agriculture à l'époque pour rechercher les systèmes d'exploitation à promouvoir sont claires : « La production spécialisée ou complémentaire susceptible de remplacer la vigne, c'est encore la vigne ».

En 1963, alors qu'il ne reste plus que quelques hectares de vigne, neuf viticulteurs décident de relancer le vignoble et de créer, dans une vieille grange, la cave coopérative des Vignerons du Vallon. C'était un pari risqué dans un milieu où les caves étaient individuelles, le vin commercialisé par le négoce et les qualités de vin aussi nombreuses que les viticulteurs. Dépourvus de moyens, ils sollicitent l'appui de leur coopérative d'approvisionnement, la CADAUMA, aujourd'hui UNICOR. L'espoir reprend alors le dessus.
De nouvelles plantations autorisant la mécanisation apparaissent, soutenues par plusieurs plans de relance. Petit à petit, le mouvement prend de l'ampleur pour aboutir à une situation aujourd'hui irréversible : les 45 producteurs adhérents à la cave regroupent 100 hectares et produisent 60 % des 6 000 hectolitres de Marcillac, devenu en 1990 AOC.

La vigne, moteur et image du territoire

Le redéploiement de la vigne à Marcillac n'a pas été seulement une aventure de quelques uns, il a créé les conditions d'un renouveau territorial, une dynamique collective.

La viticulture a permis, en premier lieu, de redynamiser le secteur agricole par l'installation de jeunes et la sauvegarde d'exploitations agricoles a priori condamnées. Mais cette activité a également été une cheminée pour le développement économique de la région : La filière représente aujourd'hui une centaine d'emplois, dont plus de 30 emplois salariés sur les exploitations et dans les activités connexes, de la vinification à la commercialisation.

Le vignoble en quelques chiffres

Surface : 150 hectares
Production : 6 000 à 7 000 hectolitres
90 % en rouge, 10 % en rosé
Cépage : Fer-Servadou
60 producteurs
AOC depuis 1990

Le vin de Marcillac est ensuite devenu l'ambassadeur du territoire, le support de son identité. Chaque année, 900 000 bouteilles de Marcillac partent en France ou à l'export, contribuant ainsi à le faire connaître bien au-delà de l'Aveyron. Cette image de marque est capitalisée par un tourisme rural en expansion. L'image positive du produit de terroir porte aujourd'hui le vallon et lui confère une image d'authenticité propre à attirer amateurs de vin, randonneurs et autres vacanciers.

La vigne a ensuite façonné un paysage caractéristique, aujourd'hui largement apprécié et reconnu. Elle a notamment contribué à faire reculer la friche, à lutter contre l'érosion et donner ainsi au vallon sa typicité. La valorisation du bâti rural traditionnel accompagne cet ensemble.

La culture vigneronne enfin anime le territoire. Elle est devenue un lien essentiel entre les touristes et les habitants, au premier rang desquels les viticulteurs. Elle est ainsi à l'origine de diverses manifestations au cours de l'année : portes ouvertes, marchés de pays, circuits dans le vignoble, fête des récoltes, fête du vin de la Pentecôte.

In fine, cette dynamique agricole, inscrite dans les gènes du territoire, apporte un souffle au pays et l'envie d'envisager des avenirs porteurs de sens. Par un produit de terroir, une identité collective s'exprime et la région de Marcillac avance sereinement dans la compétition territoriale.

Sur les versants sculptés de terrasses en amphithéâtres descendent en vertige des vignes qui se nourrissent à l'infini de la nature du sol, de leur exposition et du climat local.

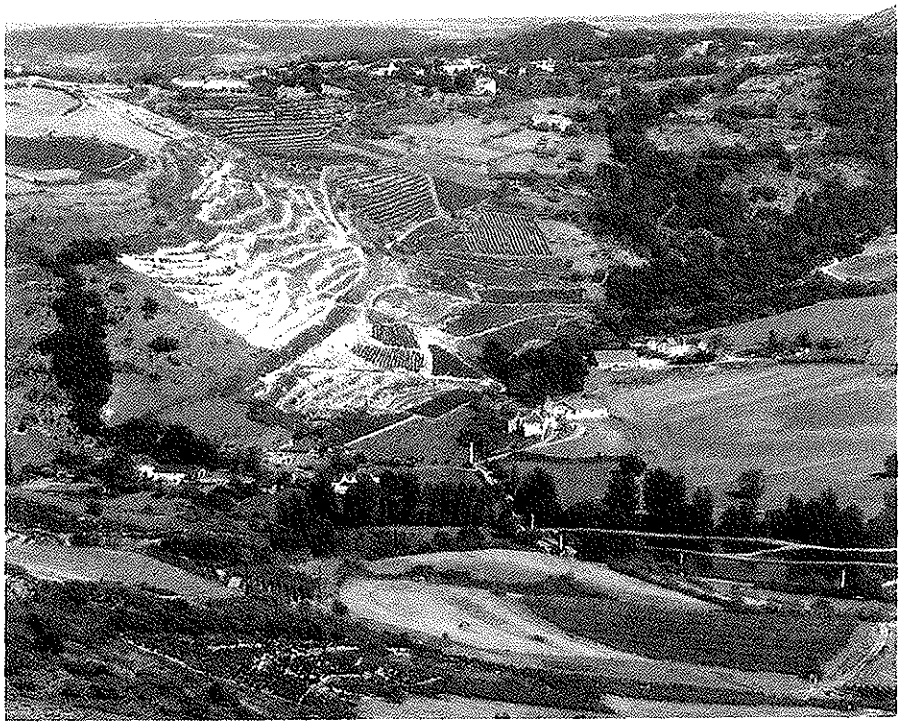

Vallée de Clairvaux vue de Cassagnes-Comtaux (photo J.-M. Cosson).

Le parcours d'une coopérative agricole vers une coopérative de territoire. L'exemple de la SICASELI

Présenté par Dominique OLIVIER, Directeur de la SICASELI
Rapporté par Joseph Serin, groupe de Camboulazet

Le Ségala Limargue, région rurale située au Nord de Figeac, couvre le Nord-Est du département du Lot. Cette petite région, en zone de montagne, s'étend sur une superficie de 1 200 km2 ; elle comprend 850 exploitations agricoles et une population totale de 30 000 habitants, dont 10 000 habitants pour la ville de Figeac. Le Ségala Limargue n'a pas de produit « phare » sur son territoire, à l'image du vin de Marcillac présentée précédemment ou à l'image d'autres produits de terroir emblématiques, qu'ils soient artisanaux ou alimentaires. Mais comme tous les territoires, le Ségala Limargue dispose de ressources. Il importe de les révéler afin de s'appuyer sur celles-ci pour fédérer et engager des actions portées par le plus grand nombre.

L'exposé de Dominique Olivier, Directeur de la SICASELI (SICA de Ségala Limargue), a consisté à décrire le parcours de cette entreprise coopérative au cours des dix dernières années, qui a toujours cherché à répondre aux besoins de ses adhérents et qui en même temps cherchait à relever les enjeux du territoire.

Répondre aux besoins et relever les défis, c'est d'abord faire s'exprimer les populations. C'est pourquoi, à dix ans d'intervalle, deux diagnostics participatifs originaux ont été conduits :

- En 1994 : l'audit patrimonial
- En 2003 : le bilan sociétal

L'emploi au cœur du projet

Avec l'audit patrimonial en 1994, parrainé par « Sol et civilisation », a vraiment démarré le processus présenté par Dominique Olivier. 150 personnes ont été interrogées au cours de ce diagnostic. Il en est ressorti que l'emploi était la préoccupation majeure des habitants et des entrepreneurs du Ségala Limargue. Dans les années qui ont suivi, trois outils pour l'emploi ont été créés :

- En 1999 : création de l'Association Mode d'Emploi, pour gérer des emplois partagés entre la coopérative, les agriculteurs et d'autres employeurs.
- En 2002 : création de la CUMA Lot Environnement, pour initialement mutualiser de nouveaux services aux agriculteurs (compostage, traitements, semis, ...). Cette CUMA offre aujourd'hui des emplois à des jeunes qui préparent leur installation en agriculture.
- En 2002 : création d'un Club d'entreprises pour tisser des liens avec les autres entrepreneurs du territoire.

Mettre ainsi l'emploi au cœur de la problématique territoriale est primordial. En effet, comme dans de nombreux territoires ruraux, le taux de chômage très faible (moins de 5 %) traduit une faible disponibilité locale en ressources humaines. Ceci, allié à la pénurie constatée de main d'œuvre dans les entreprises et sous l'effet accélérateur du « papy-boom », menace la pérennité des entreprises elles-mêmes, et donc la vie économique territoriale. On commence ainsi à observer des pertes de production et donc de valeur ajoutée, ainsi que des baisses d'investissements. Cela traduit une « évolution » inquiétante, en agriculture comme dans tous les autres secteurs.

Pour réagir par rapport à ce constat partagé entre les acteurs économiques, le Ségala Limargue s'est fixé deux objectifs d'actions :

- faciliter l'installation de jeunes agriculteurs, et plus généralement de jeunes entrepreneurs. Ainsi l'offre d'emploi salarié à la CUMA durant quelques années constitue une réponse territoriale.
- accueillir de nouveaux actifs venant de

l'extérieur, soit pour reprendre des entreprises, soit pour occuper des emplois qualifiés.

Le territoire affiche ainsi une volonté de ne pas devenir uniquement un territoire résidentiel. Il veut conserver une vitalité économique. Mais cela est exigeant car la réussite de ces deux actions impose que le territoire, à travers les élus et les associations, se saisisse des problématiques de cadre de vie, de qualité des services publics et privés à la population, de logement, de services à la petite enfance, d'activités de loisirs et d'activités culturelles. Autant d'éléments qui conditionnent l'attractivité du territoire.
Cela démontre bien que pour mettre en œuvre des actions qui ont trait à l'emploi, à l'installation des jeunes, à l'accueil de nouveaux actifs et leurs familles et à l'accueil d'entrepreneurs, chacun des groupes d'acteurs politiques, économiques et sociétaux a un rôle.

Vers une coopérative de territoire.

Ainsi se trouve confirmée la nécessité de renforcer le lien entre les acteurs et entre les groupes d'acteurs. C'est pourquoi, dix ans après le premier diagnostic, la SICASELI a lancé, en 2003, un autre type de diagnostic : le bilan sociétal. Cette méthode est préconisée par la Fédération des coopératives et le mouvement de l'Economie Sociale pour apporter des regards croisés sur les liens entre agriculture, coopérative et territoire.

Le bilan sociétal a débouché sur un programme de 17 actions immédiates. Il a notamment fait émerger de nouveaux services exprimés par les collectivités territoriales et la population en sus d'attentes liées au métier de base. Ce sont des services liés notamment à l'environnement. L'outil CUMA évoqué précédemment peut y répondre, il trouve ainsi une diversification d'activités en période hivernale et permet la création d'emplois.

De son côté, le Club d'entreprises, mobilisé sur les problèmes de l'emploi, conduit des actions de formation et est en train de réaliser un site Internet permettant de diffuser des offres d'emplois en mettant en valeur une offre territoriale.

Le Club d'entreprises a par ailleurs décidé de lancer une démarche ambitieuse de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sur le territoire de Ségala Limargue. Cela signifie que les entreprises adhérentes veulent aller au-delà de la gestion court terme des offres et demandes d'emplois. Elles souhaitent anticiper l'évolution des besoins d'emplois et leurs qualifications. Cette méthode, relativement utilisée dans les grands groupes, est encore très peu appréhendée au niveau territorial.

Compte tenu de l'ambition des objectifs et de la complexité des problèmes à traiter, apparaît maintenant la nécessité de se poser la question d'une forme de management territorial et, par voie de conséquence, la création d'un nouvel outil et d'une nouvelle organisation adaptés à ces problématiques.

C'est pourquoi, à l'occasion d'un appel à projet DATAR en 2004, concernant « nouvelle forme de coopérative, SCIC », la SICASELI a lancé une réflexion avec les autres acteurs du territoire pour étudier la création d'une structure de territoire.
De forme privée et d'intérêt public, la SCIC, créée par la loi du 17 juillet 2001, est une nouvelle forme d'entreprise coopérative. Elle permet d'associer celles et ceux qui, salariés, bénéficiaires, bénévoles, collectivités territoriales ou tout autre partenaire, « veulent agir ensemble dans un projet de développement local ».
La création de ce nouvel outil territorial permettrait d'assurer un éventail de prestations d'intérêt collectif.

Le rhizome et le fraisier

En guise de conclusion, le Directeur de la SICASELI évoque, une image inspirée du vivant pour caractériser la construction en cours.

> <u>Une logique de rhizome</u> pour signifier la mise en réseau, un réseau souterrain peu visible et dense. C'est le contraire d'une structure pyramidale.
>
> <u>Une stratégie de fraisier</u> pour signifier la création d'une structure par fonction. Ces structures bénéficient de participations financières et humaines croisées, et partagent des compétences et des moyens.

La principale ressource de Ségala Limargue réside bien dans la ressource humaine et montre combien cette ressource est à la fois fragile et extraordinairement puissante.

Coopérative agricole et territoire

Entreprise économique

Entreprise économique

Activité économique

Valeur ajoutée

Usager des ressources

Offre de biens et /ou de services

Emplois et revenus

Insertion et formation professionnelle

Partenariat

Etc ....

Territoire

Entreprise agricole

Entreprise agricole

Entretien des espaces

Pratiques agricoles respectueuses de l'environnement

Production de qualité

Promotion de savoir-faire locaux

Intermédiaire entre agriculture et collectivités

Etc ....

Territoire

Entreprise de l'économie sociale

Entreprise coopérative

Attachement territorial juridique

Ressources collectives durables

Système de gouvernance démocratique

Fonctionnement solidaire

Compétences sociétales

Etc ....

Territoire

Un processus d'adaptation de l'agriculture à de nouveaux enjeux de territoire

Exemple de la ville nouvelle de Sénart

Présenté par Didier Christin, auditeur patrimonial
Rapporté par Guillaume Dhérissard, Sol et Civilisation

La ville nouvelle de Sénart se construit depuis plus de trente ans sur une vaste plaine agricole au sud-est de Paris. Alors même que tout semble compromis pour le devenir de l'agriculture dans ce territoire, la rencontre entre des agriculteurs et le reste de la société autour des questions liées au vivant permet de dresser de nouvelles perspectives, d'ouvrir de nouveaux horizons pour la profession agricole comme pour la ville nouvelle.

Un territoire qui s'urbanise en oubliant son agriculture

Fruit de la volonté politique au milieu des années 60 de contenir l'urbanisation « en tache d'huile » autour de Paris, le Général de Gaulle, avec Paul Delouvrier, lance la construction de villes nouvelles en Ile de France. Il s'agit alors de faire sortir de terre de vastes ensembles urbains, à quelques dizaines de kilomètres de Paris, pour limiter l'étalement anarchique de la petite couronne tout en anticipant l'augmentation de la population francilienne. Huit ensembles sont initialement prévus, 4 verront le jour : Saint-Quentin en Yvelines, Cergy-Pontoise, Marne la Vallée et Sénart en 1972.
Sénart est composée de 10 communes, 8 dans le département de Seine et Marne - 2 en Essonne, et occupe une superficie de 12 000 hectares.

Elle compte aujourd'hui 103 000 habitants en augmentation continue depuis ses origines, et les prévisions tablent sur 120 000 habitants à l'horizon 2015.

L'histoire du territoire est pourtant d'abord agricole. Située en bordure de Brie, sur des terres profondes et limoneuses, la plaine de Sénart, forte de son potentiel agronomique, s'installe dès le 12ème siècle dans une logique de production agricole pour approvisionner Paris, modelant ainsi ses paysages, son bâti rural et la culture de ses habitants. Avec la Politique Agricole Commune, la mission du territoire changera d'échelle mais pas de nature. L'agriculture sénartaise, se spécialisant en grandes cultures, exportera désormais au grand large, son horizon dépassant Paris pour rejoindre les marchés nationaux, européens et mondiaux.

Le tournant des années 70 est donc brutal. La vocation agricole du territoire s'évanouit avec les nouveaux lotissements, les routes et les zones industrielles et logistiques. La puissance publique achète les terres et lance de vastes programmes de construction qui découpent le territoire en zones d'habitation, d'activité et d'espace non bâti. Mais cette marche urbaine ne suivra pas complètement les plans initiaux.

A la fin des années 1990, quelques agriculteurs réunis au sein du Groupement de Développement Agricole de Brie-Comte-Robert sont amenés à faire le constat suivant : 30 ans après le lancement de la ville nouvelle, il reste sur Sénart des agriculteurs (35 à 40 chefs d'exploitations), des surfaces agricoles (6 000 ha de S.A.U. sur les 12 000 ha que compte Sénart), des exploitations viables, car la croissance de la ville a été moindre que celle prévue en 1973 (l'Etat envisageait alors 300 000 à 400 000 habitants à l'horizon 2015). Les agriculteurs souhaitent, dans la mesure du possible, continuer à exploiter à Sénart tant qu'ils ne passent pas en dessous d'un certain seuil de rentabilité.

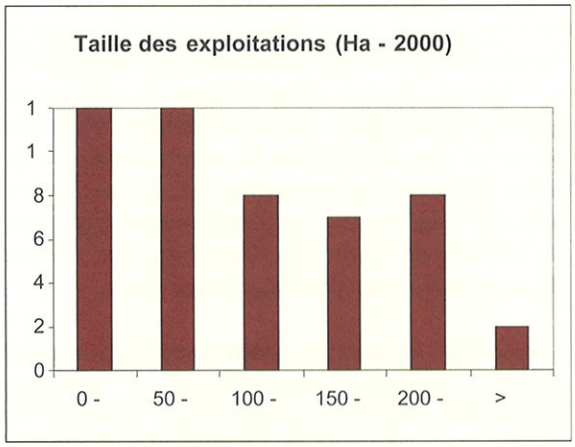

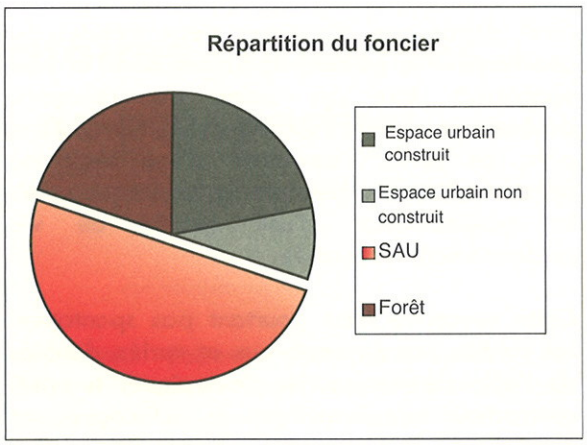

D'après RGA 2000, synthèse Chambre Agriculture Seine & Marne

Comment maintenir de façon durable des agriculteurs sur Sénart ?

Pour autant, les agriculteurs à Sénart restent dans une situation délicate et la durabilité de leurs exploitations est posée. Sur la période 1997 – 2002, du fait de l'ouverture accélérée des marchés agricoles et la refonte de la Politique Agricole Commune, leur revenu a baissé en moyenne de 40 %. Par ailleurs, les terres qu'ils exploitent constituent encore, pour une large part, la réserve foncière de la ville nouvelle ; Près de 60 % de la SAU, soit environ 3 500 hectares, sont loués avec des baux à échéance de moins de trois ans.

Leur légitimité sur le territoire, traditionnellement corrélée à leur nombre, leur poids économique et leur maîtrise du foncier, ne va donc plus de soi. Les agriculteurs sénartais ne représentent plus que 0,04 % de la population totale, leur contribution à la richesse du territoire est désormais négligeable, et l'espace qu'ils occupent n'est plus leur propriété exclusive.

Poser la question de la durabilité des agriculteurs sur Sénart suppose donc de déplacer le regard. Et si l'avenir de l'agriculture n'était pas seulement un problème agricole ?

Ce postulat n'est pas abstrait.

D'une part, les agriculteurs de Sénart, les acteurs des filières agricoles, au vu de la nouvelle population habitant Sénart, au vu des infrastructures développées et à développer, mais aussi dans la perspective d'une adaptation de l'agriculture à une société régionale, française, européenne et mondiale de plus en plus urbaine, reconnaissent qu'il y a un intérêt partagé à conjuguer des filières agricoles compétitives et une agriculture plus en lien avec son territoire.

D'autre part, la ville, soucieuse de la qualité de vie de ses habitants ne rechercherait-elle pas elle-même les conditions de sa propre durabilité ? Ne souhaite-elle pas mixer les espaces pour offrir d'autres perspectives et un contrepoint à la densité de ses constructions ? N'aspire-t-elle pas à préserver en son sein un environnement de qualité ? Ne vise-t-elle pas finalement à équilibrer son développement en prenant en compte un vivant en bonne santé ?

L'agriculture, dans ce cas, pourrait être une réponse à ces enjeux. La fonction de production peut tout d'abord retrouver un sens au niveau du territoire : circuits courts, bioénergie et biomatériaux... Ensuite, de par ses activités, l'agriculture façonne l'espace et peut contribuer à gérer les ressources biologiques et naturelles du territoire (eau, sol, biodiversité animale et végétale). Elle est enfin un relais essentiel entre le monde urbain largement hors-sol et une nature humanisée, bref un puits de ressourcement pour une population urbaine en mal d'authenticité.

Ainsi, plutôt que d'opposer deux mondes, la question de la gestion du vivant dans la ville semblerait être un point de rencontre doublement positif. Pour les agriculteurs, d'une part, ce serait l'assurance d'une légitimité retrouvée, pour le reste de la société, ce serait la matérialisation d'une qualité de vie profondément recherchée.

Cette rencontre n'est pourtant pas spontanée. Les conflits passés, nombreux et variés, doublés de l'affrontement continu de logiques a priori contradictoires, brouillent le dialogue et empêchent la rencontre constructive. Une approche stratégique adaptée, l'audit patrimonial, a alors été lancée pour rechercher les voies et les moyens d'une coopération durable entre agriculture et cité.

La gestion du vivant sur Sénart, un projet partagé par les agriculteurs et le reste de la société.

Au terme d'une centaine d'auditions, il apparaît ainsi que la question de la gestion du vivant est une préoccupation majeure pour l'ensemble des personnes rencontrées, un point de rencontre essentiel, un « patrimoine commun » qui suppose d'agir ensemble.

Pour les urbains, il ne suffit pas en effet d'avoir de bonnes infrastructures pour bien vivre sur un territoire, d'autant plus qu'ils estiment qu'on leur a garanti et qu'on continue de leur garantir, pour les attirer à Sénart, la présence de la campagne au bout de leur jardin. L'agriculture, en tant que gestionnaire du vivant de proximité, semble être un excellent vecteur pour humaniser et faire respirer la ville.

Les agriculteurs, pour leur part, se sentent profondément gestionnaires du vivant et restent attachés à leur territoire. Leur activité de production n'est finalement que la partie émergée d'un métier plus complexe. Leur savoir-faire, leur culture même est de faire corps avec le sol, support certes de leur production mais également matrice de leur identité profonde.

Tout le monde s'accorde donc pour maintenir durablement des agriculteurs et de l'agriculture sur Sénart. Parler d'agriculture à travers la gestion du vivant redevient quelque chose de positif et suscite un climat de confiance propre à créer de nouvelles synergies. En se concentrant ainsi sur des enjeux reconnus comme communs, les acteurs du territoire découvrent des marges de manœuvre insoupçonnées jusqu'alors.

Sans renier la fonction productive, de nouveaux projets agricoles apparaissent : politique paysagère, ferme pédagogique, chemins de randonnée, circuit court de distribution alimentaire, produits de terroir, entretien des rivières, préservation de la petite faune... Les points de blocage d'alors (précarité du foncier, retour sur investissement) sont réévalués selon d'autres perspectives et des débuts de solutions émergent pour la durabilité de tous.

L'expérience de Sénart, toujours en cours, s'exprime certes dans une situation particulière, celle du développement d'une ville nouvelle. La réponse agricole est donc évidemment liée à son contexte. Pourtant, le processus de rencontre entre les agriculteurs et le reste de la société autour des questions de la gestion du vivant préfigure peut-être les termes d'un nouveau contrat sociétal entre une profession soucieuse de son avenir et une société devenue urbaine, inquiète pour la qualité de son alimentation et du maintien des équilibres de ses territoires.

[2] - Retisser des liens entre rural et urbain : quatre territoires d'Ile-de-France se mobilisent, Hervé Bredif, Didier Christin, Vincent Pupin - Lettre 24 - Octobre 2003.
Vers un projet agricole pour la ville nouvelle de Sénart, Pascal Legras - Lettre 26 - Août 2004

Agriculture, Société, Territoires : quelques éléments de synthèse et de prospective

Conclusion par le groupe de Camboulazet

Quelques éléments de synthèse :

L'enjeu du territoire, premier point de rencontre agriculture et société

Par ce colloque, nous souhaitions illustrer les relations « agriculture-société » en présentant trois cas territoriaux différents, et nous interroger alors sur la place du territoire dans cette relation. Avec les exemples du vignoble de Marcillac, de la coopérative SICASELI et du territoire sénartais, quelques lignes de force sont apparues.

Le territoire reste le socle indispensable pour activer ou réactiver les relations entre les agriculteurs et les autres acteurs de la société.

Il n'y a certes pas et il ne peut y avoir de schéma unique. Chaque territoire, en fonction de sa géographie, de son histoire, de ses contextes socio-économiques, doit définir sa propre stratégie et engager des démarches adaptées.

Toutefois, c'est bien dans la proximité que se nouent les relations et les coopérations nécessaires entre tous les acteurs : acteurs économiques, acteurs politiques et acteurs associatifs. Le territoire est alors le support de ces relations et un capital essentiel à valoriser pour le développement.

A chaque fois, l'agriculture y a alors un rôle singulier à jouer. Elle peut être effectivement un pôle économique en valorisant ses productions, elle peut participer à des projets de développement plus globaux et contribuer à assurer un certain cadre de vie. Remarquons d'ailleurs que ces différentes dimensions ne sont pas forcément disjointes, bien au contraire.

Chaque territoire dispose de ressources intrinsèques susceptibles d'être bonifiées selon des problématiques propres.

Ainsi, plus précisément dans le vallon de Marcillac, l'agriculture et sa filière de valorisation disposent d'un produit-phare ; en Ségala Limargue, une coopérative agricole assume un leadership et fédère les autres acteurs économiques ; à Sénart, l'agriculture se propose de rendre plus vivable un ensemble urbain en prenant en charge explicitement les dimensions du vivant qui le compose.

Dans les démarches initiées par ces territoires, on retrouve bien une condition de base du développement territorial : la concertation entre les différents types d'acteurs pour aboutir à des actions transversales dans les projets de développement.

Il existe des méthodes et des outils pour accompagner ces démarches et élaborer des projets.

Nous avons noté quelques innovations intéressantes, notamment avec les méthodes de diagnostics participatifs (Audit patrimonial, Bilan sociétal) et la création d'outils spécifiques. De ce point de vue, la création de structures mutualistes, telles que une CUMA pour l'environnement, une SCIC pour assurer un management territorial, ou des associations de rencontre, apportent de réelles efficacités dans la mise en œuvre d'actions opérationnelles. Elles ne peuvent néanmoins exister complètement sans l'engagement réel des acteurs prêts à sortir de leur univers propre pour trouver de nouvelles synergies.

Affirmer le choix de la vitalité économique représente actuellement un enjeu stratégique pour certains territoires

Engager des actions visant l'emploi, les créations/reprises d'entreprises, l'accueil de nouveaux actifs, la recherche de valeur ajoutée, suppose que les acteurs économiques soient collectivement très impliqués.
Cela suppose aussi que les acteurs politiques et associatifs, qui ont des responsabilités dans l'attractivité du territoire et la création de l'offre territoriale, soient aussi très moteurs.

Ainsi, au travers de ces trois exemples, le monde agricole montre que pour conforter son rôle économique et assurer plus globalement sa durabilité, un partenariat de proximité avec les acteurs lui est aujourd'hui indispensable, et le territoire constitue bien un levier stratégique pour renouer avec la société.

Quelques éléments de prospective

Les actions, fussent-elles pertinentes au niveau territorial, ne peuvent occulter la nécessité d'appréhender la relation agriculture-société aux niveaux national, européen et international.

Un certain nombre de travaux de prospective donnent à penser que la demande de la société au regard de l'agriculture risque d'évoluer dans les années à venir sous l'influence de plusieurs facteurs. On peut citer pêle-mêle :

- La demande d'une alimentation saine et de qualité,
- Les perspectives de productions énergétiques ou bio-matériaux,
- Le débat autour de la PAC en Europe,
- Le réchauffement climatique et l'enjeu environnemental,
- La baisse prévisible de la production agricole en Chine et en Inde,
- Le développement du sentiment de souveraineté alimentaire au niveau des grands ensembles continentaux,
- Le sort des paysanneries pauvres du monde,
- ...

Au cours des vingt dernières années durant lesquelles l'accroissement de la production agricole mondiale a été supérieure à la demande mondiale solvable, l'agriculture a été considérée comme non prioritaire, que ce soit au niveau européen ou au niveau des grandes institutions internationales. On peut penser que la demande de la société ouest-européenne pour une « agriculture gardienne de l'espace » et pour un « agriculteur plutôt jardinier que producteur » a été entretenue par cet état de fait.

A l'avenir, sous la pression de certains des facteurs évoqués plus haut, une nouvelle donne pourrait alors favoriser l'apparition d'un nouveau contrat explicite entre l'agriculteur et la société. Il s'appuierait sur une agriculture de production respectueuse de l'environnement et fortement intégratrice d'aménités et de services. L'agriculture serait alors, en retour, reconnue et valorisée comme telle.

Tout en restant dans le secteur marchand, l'agriculture devrait ainsi adopter, de manière explicite, diverses fonctions, productives, environnementales et sociétales, dont elle est pourvoyeuse pour la société. Ne s'agirait-il pas in fine de promouvoir tous ensemble une « agriculture gestionnaire du vivant » qui, depuis ses actions dans les territoires jusqu'à ses bio-productions, répondrait ainsi aux attentes de la société de demain ?
N'y a-t-il pas là, matière à anticiper cette évolution ?

Les termes d'un nouveau pacte

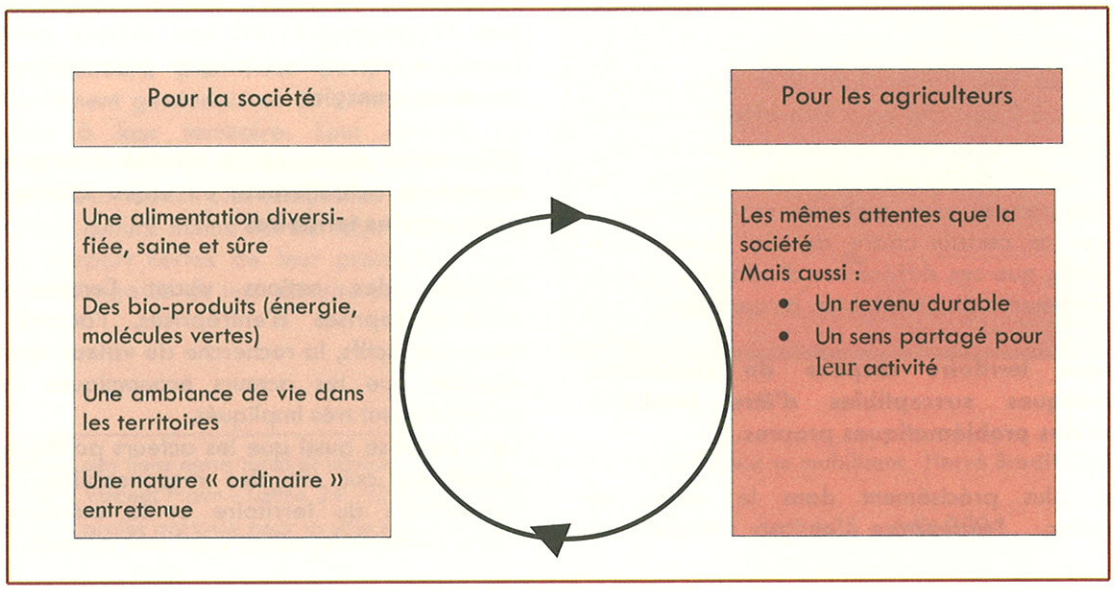

Echos de l'association

✓ A l'instar du «Groupe de Camboulazet », l'association « Sol et Civilisation - groupe Chartreuse » vient de se créer en région Rhône-Alpes. Elle est présidée par Pierre Baffert, ancien président du Parc régional de la Chartreuse. Des travaux communs sont prévus sur la dernière partie de l'année.

✓ Un groupe de travail, situé en Normandie, vient également de se créer à l'initiative du président Michel Ledru, et a pris pour premier thème : La gestion de la propriété foncière.

✓ Sol et Civilisation s'est associée à La Sorbonne et à l'association « Population et Avenir », présidée par le professeur Gérard-François Dumont, parrain de l'association, pour travailler la question de la santé en milieu rural. Un premier travail a été engagé dans le Pays de Chaumont, en Haute-Marne.

Les 14èmes Assises de Sol et Civilisation
auront lieu **jeudi 29 septembre 2005**
dans les locaux de la Fédération Nationale du Crédit Agricole
48, rue de la Boétie - Paris 8ème

La société face aux problèmes du vivant, quelle prise en charge pour demain ?

Les problèmes de biodiversité, de gestion des ressources naturelles, de sécurité alimentaire ou de pollution, sont, malgré leurs diversités de nature, les reflets d'une même question : comment la société peut-elle traiter durablement les problèmes liés au vivant sans compromettre ses équilibres territoriaux, économiques et sociaux ?

Au-delà des débats techniques et scientifiques, cette question suppose de nous interroger sur nos modes d'organisation et sur notre faculté à appréhender, ensemble, ces problématiques complexes mettant en jeu de multiples logiques et de nombreux acteurs.

Aujourd'hui, pour y répondre, les modes d'action par contraintes collectives restent encore trop souvent privilégiés (normalisation, réglementation, pénalisation financière), alors que la concertation et l'action en commun pourraient être les ferments d'une véritable durabilité.

Témoignages

Jean-François OUVRY, Directeur de l'association Régionale pour l'étude et l'amélioration des sols
Gestion des risques naturels : exemple de l'érosion des sols et des coulées de boue en Haute-Normandie
Jean-Paul JAMET, Directeur du Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière
Pollution à la dioxine : le dysfonctionnement de l'incinérateur de Gilly-sur-Isère et ses conséquences
Michel LOGEAT, Chef d'entreprise Société ECOPREM
Ecologie industrielle et valorisation des déchets

Table ronde

Thierry BURLOT, Conseiller Régional de Bretagne, Vice-président de la Commission « Environnement et cadre de vie », Président de la Communauté de communes de Lanvollan-Plouha
Laurent CHAMBAUD, DRASS de Franche-comté, ancien Président de la Société Française de Santé Publique
André-Bernard DELMAS, Ministère de l'Ecologie et du Développement durable
Christiane LAMBERT, Vice-présidente de la FNSEA
Daniel TRUY, Vice-président d'ECOPAL, promotion et actions d'écologie industrielle (Dunkerque)

Conclusion

Jacques DERMAGNE, Président du Conseil Economique et Social

***Animation par Hervé BREDIF**, Maître de conférences, Panthéon-Sorbonne*

Frais de participation : **25 €**
Pour tout renseignement ou inscription (obligatoire) :
Annie BORGEAUD : Tél. 01 44 31 16 61 ou annie.borgeaud@soletcivilisation.fr

Sol et Civilisation

14ème Assises

LA SOCIÉTÉ FACE AUX PROBLÈMES DU VIVANT

Quelle prise en charge pour demain ?

Jeudi 29 Septembre 2005

Renseignements et inscriptions :

Sol et Civilisation - Tél. 01 44 31 16 61

Email : soletcivilisation@soletcivilisation.fr

5, rue Joseph et Marie Hackin 75116 PARIS
Tél : 33 (0)1 44 31 16 61- Fax : 33 (0)1 44 31 16 74
E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr
contact@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU
Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD
Maquette : Annie BORGEAUD

La lettre de Sol et Civilisation est tirée à 3 500 exemplaires.